VOL. XLVII SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 14 NOVEMBRE 1917 No. 2

ABONNEMENTS

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Tou[illegible] [illegible]unications concernant le journ[illegible] [illegible]rimerie devront être adressées :

Le [illegible]ba
42 AVENU[illegible] [illegible]CHER
SAINT-BONIFACE [illegible]ANITOBA
Téléphone : M[illegible] 3377

ASSOCIATION D'EDUCATION DES CANADIENS-FRANCAIS DU MANITOBA

A la dernire réunion de l'Exécutif, il a été proposé par MM. Noël Bernier et J.-A. Cusson que des remerciements soient offerts à M. L.-P. Roy, en reconnaissance du succès que lui et ses compagnons ont obtenu, par le tournoi de tennis tenu en septembre dernier, au profit de l'Association. M. Roy déposait ce soir-là, sur la table, un chèque, au montant de $127.00.

Des remerciements également aux membres de la Saint-Jean-Baptiste de Saint-Malo qui vient de nous faire parvenir sa cotisation.

* * *

On nous permettra de prier respectueusement ceux qui ont reçu des demandes de renseignement, de la part du Comité adjoint de statistique et fonctionnement des Cercles paroissiaux, de vouloir bien répondre aussitôt que possible aux lettrs qu'ils ont reçues, à ce sujet. De là dépend, en grande partie le succès de notre oeuvre.

* * *

Les commissaires qui prévoient devoir être privés, après Noël, des services de leur institutrice actuelle, feront bien de s'adresser au secrétaire de l'Exécutif, afin de se mettre en relations avec les élèves dont le cours d'Ecole normale se terminera, en décembre prochain.

L.-P. GAGNON.

L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE

(La Patrie)

Autrefois le Canada empruntait de l'Angleterre et devait dépenser dans le Royaume-Uni l'argent qui lui était prêté. Aujourd'hui tout cela est changé. Le Canada prête à l'Angleterre et celle-ci s'engage à dépenser chez nous l'argent que nous lui prêtons. Voilà en aussi peu de mots que possible l'aspect de l'opération financière qui s'appelle en bloc l'"Emprunt de la Victoire."

Cette opération offre deux autres aspects, car elle a un côté économique et un côté patriotique, bien que les deux s'enchevêtrent passablement l'un dans l'autre.

Le côté patriotique est bien court à saisir. Il faut à l'Angleterre contracter un emprunt pour continuer victorieusement la guerre qui est autant la nôtre que celle de l'Angleterre. Bien que partie intégrale de l'Empire Britannique, le Canada avait le droit de refuser toute participation dès l'ouverture des hostilités, mais par la voix de ses représentants, à la session spéciale convoquée dans l'automne de 1914, il accordait tout son appui à la mère-patrie, confirmant le mot célèbre de sir Wilfrid Laurier: quand l'Angleterre est en guerre, le Canada est en guerre. Quand l'Angleterre vient emprunter chez nous elle nous offre une occasion de lui donner notre participation financière, participation que nous ne devons pas hésiter à lui donner quand nous avons déjà donné celle de notre sang. Comme l'a dit Llovd George, les boulets d'argent gagnent plus de batailles que les obus chargés des explosifs les plus puissants.

Mais si l'Angleterre vient emprunter chez nous, ce n'est pas que son crédit soit épuisé et qu'elle soit à bout de ressources; c'est encore de toutes les nations belligérantes celle dont la solidité financière a été le moins affectée.

Si elle vient emprunter chez nous, c'est que nous le lui avons demandé, et si nous le lui avons demandé c'est que nous avions besoin de ses commandes de guerre. Pour obtenir ces commandes, il nous fallait faire comme les autres nations alliées, fournir les capitaux garantis par John Bull. C'est ce que nous faisons par cet emprunt. Nous prêtons des millions à l'Angleterre, mais nous les gardons chez nous. Les millions que nous prêtons nous sont immédiatement rendus en paiement de nos produits vendus à des prix surpassant tout ce qui s'est déjà vu.

En plus du prix de nos produits nous avons les bénéfices du capital qui reste en circulation chez nous et l'intérêt sur le total de l'emprunt. Au point de vue financier, le taux de l'intérêt fait de cet emprunt un belle opération pour les Canadiens.

Au point de vue patriotique, leur devoir leur défend de s'abstenir.

Au point de vue économique, ils doivent souscrire cet emprunt pour garder à leurs industries la prospérité qu'elles ont atteint depuis le début de la guerre.

Depuis le début de la guerre, la Grande-Bretagne, par l'intermédiaire du Bureau impérial des munitions, a placé au Canada des commandes d'obus, de munitions et de bateaux qui se chiffrent à $972,000,000. Ces seules commandes font vivre 225,000 Canadiens qui touchent des gros salaires.

Les commandes placées au Canada par la Grande Bretagne et ses Alliés depuis le commencement de la guerre jusqu'à la fin de l'année 1916 forment un total de $1,095,000,000. A la fin de l'année courante ce total dépassera $1,500,000,000. Ces commandes portent sur les articles suivants: farine, blé, beurre, avoine, viandes, poisson, bateaux, munitions, couvertures et sur un grand nombre d'autres objets manufacturés. Si l'emprunt canadien de la Victoire est entièrement couvert par le peuple du Canada ces commandes continueront d'affluer, et tous les cultivateurs et tous les commerçants trouveront un marché ouvert et des prix élevés pour leurs marchandises.

Les Etats-Unis ont déjà consenti à prêter à la Grande-Bretagne et à ses Alliés $3,000,000,000, à condition que cette somme soit dépensée aux Etats-Unis en achats de produits agricoles, d'objets fabriqués et de munitions et fournitures de guerre.

La Grande-Bretagne avait placé au Canada avant la guerre plus de $2,900,000,000. Le peuple du Canada est maintenant prié de souscrire à l'Emprunt de la Victoire afin de prêter à la Grande-Bretagne une somme dont elle se servira pour acheter des marchandises seront expédiées en Angleterre.

Jamais il n'a été offert au peuple du Canada un aussi bon placement portant un taux d'intérêt aussi élevé. Les Bons de l'Emprunt canadien de la Victoire sont meilleurs et plus sûrs que n'importe quelles obligations municipales et que n'importe quelle hypothèque: ils sont garantis par tout le Dominion du Canada. Ils seront exempts de tout impôt et seront émis en dénominations de $1.00, $500, $100 et $50, imprimés en français et en anglais. Toutes les banques du Canada seront disposées à prêter de l'argent sur la garantie qu'ils offrent. Les souscripteurs qui désiraient se départir de leurs Bons et affecter le produit à d'autres fins, pourront sans doute les vendre facilement quand ils désireront le faire.

LE COMMERCE ALLEMAND A L'ETRANGER

Le gouvernement allemand s'applique à détruire sur son propre territoire les capitaux et les biens que la libre concurrence de ses ennemis a résussi à y acquérir. Un ouvrage qui vient de paraître sous le titre: "Biens et intérêts français en Allemagne et en Alsace-Lorraine" révèle les agissements des autorités allemandes pour éliminer la fortune française du sol allemand. Sous l'aspect d'une légalité de pure forme, on a procédé à des dissolutions et à des germanisations de société industrielles, et le portefeuille des compagnies anglaises et françaises en Allemagne a été réduit de 10 milliards de marks à un milliard et demi.

Les administrateurs-séquestres ont pour mission d'agir exclusive ment dans l'intérêt économique de l'Empire allemand et de nuire aux intérêts de leurs administrés français.

L'ordonnance allemande du 14 mars 1917 a ouvert la série des véritables liquidations sous le prétexte hypocrite de représailles. Jusqu'à présent une quarantaine d'entreprises françaises en Allemagne et trois en Alsace-Lorraine ont été mises en liquidation. Le gouvernement français a protesté énergiquement contre de pareils agissements.

En Allemagne, l'opinion sur la politique de liquidation, inaugurée par le gouvernement, semble être partagée. D'une part une campagnetrès violente est menée en faveur de l'expropriation de toute la fortune française en Alsace-Lorraine, se montant à plusieurs milliards. La "Strassburger Post", qui en est le principal organe annonce que les autorités badoises ont été chargées par l'administration de l'Alsace-Lorraine de chercher dans le grand-duché des amateurs pour les immeubles appartenant à des Français en Alsace.

La "Gazette populaire de Cologne" conseille pour réduire toute opposition en Alsace-Lorraine, de liquider la propriété française et de partager la terre d'Empire entre les Etats confédérés limitrophes. Mais, d'autre part, les négociants allemands, qui ont encore gardé leur sang-froid, se rendent compte des conséquences très graves que de pareilles mesures pourraient entraîner pour le commerce de l'Allemagne. La "Gazette de Francfort" déplore la guerre économique entre la France et l'Allemagne et dit que les hommes de bon sens auraient le devoir de prêcher la modération. De gros industriels allemands n'ont pas caché leur appréhension au sujet des représailles qui pourraient être exercées sur la propriété allemande.

Jusqu'ici, l'Allemagne officielle semble hésiter, mais elle ne recule pas encore. Un socialiste ayant reproché au gouvernement du Reichstag, de commettre une grosse faute en liquidant les biens français, le secrétaire d'Etat pour l'intérieur répondit simplement qu'en liquidant on tiendrait compte de l'intérêt public.

Les autorités allemandes, en agissant ainsi, jouent un jeu dangereux. Le premier ministre de la France a indiqué très nettement à la Chambre des Députés que des négociations sont engagées pour constituer la propriété allemande dans tous les pays alliés en un bloc, qui répondrait des spoliation ordonnées par le gouvernement allemand.

L'Allemagne ne néglige rien pour creuser toujours plus profondément le fossé qui la sépare des autres pays civilisés. Elle garde néanmoins l'illusion qu'après la guerre les relations économiques auxquelles elle attache un si grand prix; pourront être reprises avec ses ennemis. Malgré une expérience de trois années, la phychologie de l'âme des peuples est restée pour elle lettre morte et elle ne se rend pas compte des sentiments de juste révolte que les liquidations forcées ont suscités et susciteront encore dans le monde entier, contribuant à lui enlever pour longtemps la possibilité de reprendre les relations commerciales avec les autres peuples.

SACRE-COEUR

La soirée de nos parties de cartes, qui a eu lieu le mardi 6 courant a été pour les Dames Patronesses de notre futur Bazar, qui en ont été les organisatrices, plus qu'un succès, un véritable triomphe. Les salles étaient combles La Société de Saint-Boniface y était venue en grand nombre fraternisée avec celle de la paroisse. Bravo; c'est de bon augure pour notre Bazar, ou nous aurons, à partir du 19 courant jour de son ouverture, le plaisir de la revoir plus nombreuses encore, nous en avons la certitude.

De plus, cette soirée a été agrémentée par Mlle A. Patenaude et Mlle Lemieux et mons. Zannetin qui ont prêté leur gracieux concours pour nous charmer avec leur talent d'artiste bien connu, comme chanteuses, pianistes et déclamateur. L'assistance, par ses applaudissements chaleureux, a su leur prouver toute son admiration. Merci de la part des Dames Patronesses et de tous ceux qui ont eu le grand plaisir de les entendre.

Les prix offerts, par Madame J. P. Tremblay et le Rev. Père Curé ont été gagnés par Mme Charles Menu et Mons. T. Ruel, ceux de consolation ont été attribués à Mlle A. Rhéaume et à Mons. D. Viau.

La dernière partie de la série aura lieu le mardi 13 courant elle sera donnés sous les auspices de la Commission Scolaire qui compte sur la venue de toutes et de tous pour avoir le même triomphe que les Dames Patronesses.

SPRINGFIELD

Nous donnons ci-dessour pour l'information du public la liste des bureaux de votation pour le comté de Springfield.

Bureau de votation No. 1, comprenant le Township 8, Rang 4 Est; la moitié Ouest du Township 9, Rang 4 Est et les établissements de la Grande Pointe et l'Ile des Chênes—A la maison de Benj. Beauchemin, lot 6, Ile des Chênes.

Bureau de votation No. 2, comprenant le Township 8, Rang 5 Est; la moitié Est du Township 9, Rang 4 Est, section 6 ,20, 29, 30, 31 et 32. Township 9, Rang 5 Est, et les lots de Rivière dans la paroisse de Lorette de 1 à 48 tous deux inclu—A la maison de Duncan McDougall, section 26-9-4 Lorette.

Bureau de votation No. 3, comprenant tout le Township 9, Rang 5 Est, excepté les sections 6, 20, 29, 30, 31 et 32 et aussi les lots de Rivière de la paroisse de Lorette, du lot 49 au lot 96, inclusivement—A la maison de Jean Hupé, lot 60, Lorette.

Bureau de votation No. 4, comprenant le Township 9, Rang 6 Est et la moitié Ouest du Township 9, Rang 7 Est—A la maison de Nicolas Irwin, sections 14-9-6 Est.

Bureau de votation No. 5, comprenant le Township 9, Rang 8-9 et 10 Est, et la moitié Est du Township 9, Rang 7 Est—A la maison de Norbert Saltel à Saltel.

Bureau de votation No. 6, comprenant les lots de rivière de la paroisse de Ste Anne des lots 38 et 83 inclusivement, Township 8, Rang 7 Est, et sections 25 à 36 inclusivement dans le Township 8, Rang 6 Est—A la maison de Johnny Hupé, jr., lot 55, Ste Anne.

Bureau de votation No. 7, comprenant les lots de rivière de Ste Anne, les lots 1 à 37, inclusivement, et Township 8, Rang 6 Est, excepté les sections 25 à 36, inclusivement—A la maison de Chas. Grouette, lot 20, Ste Anne.

Bureau de votation No. 8, comprenant Township 7, des Rangs 7 à 17 Est, inclusivement—A la maison de Alex Adams, sections 9-7-7 Est, Giroux.

Bureau de votation No. 9, comprenant Township 7, Rang 6 Est, et la moitié Est du Township 7, Rang 5 Est—A la maison de Wm. Laing, sections 12-7-6 Est, Clearspring.

Bureau de votation No. 10, comprenant Township 7, Rang 4 Est, et la moitée Ouest du Township 7, Rang 5 Est—A la maison de E. P. Penner, Niverville.

Bureau de votation No. 11, comprenant Township 8, Rangs 10 à 17, Est, inclusivement—A la maison de Max Champagne.

Bureau de votation No. 12, comprenant Township 8, Rang 8 et 9 Est, inclusivement—A la maison d'école, Whitemouth River, Township 8.

Bureau de votation No. 13A, comprenant Township 9, Rangs 11 à 17, inclusivement, à raport aux habitants de Whitemouth River—A la maison d'école, Whitemouth River, Township 9.

Bureau de votation No. 14, comprenant cette partie de la paroisse de Saint-Norbert située côté Est de la Rivière Rouge, comprenant les lots 126 à 203, inclusivement, et partie du township 9, Rang 3 Est, non inclus dans l'établissement de la Grande Pointe—A la maison de Simon St. Germain, Ritchot.

Bureau de votation No. 15, comprenant cette partie de la paroisse de Saint-Norbert située côté Est de la Rivière Rouge, comprenant les lots 204 à 256, inclusivements, et partie du Township 8, Rang 3 Est—A la maison de Wm. Delorme, Saint-Adolphe.

Bureau de votation No. 16, comprenant cette partie de la paroisse de Saint-Norbert, côté Ouest de la Rivière Rouge, comprenant les lots 1 à 69, inclusivement—A la maison de Simon Marchant, Royal Post Office.

Bureau de votation No. 17, comprenant cette partie de la paroisse de Sainte-Agathe située côté nord et comprenant le lot 532, du côté Est de la Rivière Rouge—A la maison de Joseph Fontaine, Sainte-Agathe.

Bureau de votation No. 18, comprenant un partie du Township 7, Rang 3 Est—A la maison de Jack Grant, Niverville.

Bureau de votation No. 19, comprenant cette partie de la paroisse de Sainte-Agathe, côté nord et comprenant le lot 529 du côté Ouest de la Rivière Rouge—A la maison de Edmond Guertin, Saint-Agathe.

Bureau de votation No. 20, comprenant la partie des limites de la Ville de Saint-Boniface au nord de limite de la cité du côté Ouest de la Rivière Rouge et la Seine au sud par le chemin Youville et à l'Est par le chemin Plessis—A la maison de Joseph Dubreuil, près du coin des rues Provencher et Lafleche.

Bureau de votation No. 21, comprenant cette partie bornée au nord et Ouest par la Rivière Rouge; au Sud par la ruelle entre les rues LaVerandrye, et Notre Dame à l'Est par la Rivière Seine—A ou près du No. 110 La Verandrye.

Bureau de votation No. 22, comprenant cette partie bornée au nord par la ruelle entre les rues Notre Dame et La Verandrye; à l'Ouest par la Rivière Rouge, au Sud par l'avenue Provencher, et à l'Est par la Rivière Seine—A ou près du coin de la rue Saint-Joseph et l'avenue Provencher.

Bureau de votation No. 23, comprenant cette partie bornée au Nord par l'avenue Provencher; à l'Ouest par la Rivière Rouge; au Sud par les rues Despins et Hamel; à l'Est par la rue Saint-Jean-Baptiste—A ou près du No. 464, rue Langevin.

Bureau de votation No. 24, comprenant cette partie bornée au Nord par l'avenue Provencher; au Sud par l'avenue Hamel et la rue Deschambault; à l'Ouest par la rue Saint-Jean-Baptiste, et à l'Est par la Rivière Seine—Au coin des rues Des Meurons et Cathédrale.

Bureau de votation No. 25, comprenant cette partie bornée au Nord par les rues Despins, Aulneau, Hamel, Des Meurons et Deschambault; au Sud par les rues Victoria, Saint-Jean-Baptiste et Bertrand; à l'Ouest par l'avenue Taché, et à l'Est par la Rivière Seine—A ou près du No. 17, rue Ritchot.

Bureau de votation No. 26, comprenant cette partie bornée au Nord par la continuation de la rue Despins, l'avenue Taché et la rue Victoria; au sud par l'avenue Marion; à l'Ouest par la Rivière Rouge, et à l'Est par la rue Langevin—Au No. 109, rue Marion.

Bureau de votation No. 27, comprenant cette partie bornée au Nord par les rues Victoria, Saint-Jean-Baptiste et Bertrand; au Sud par la rue Marion; à l'Ouest par la rue Langevin, et à l'Est par la Rivière Seine—A ou près du coin des rues DesMeurons et Marion.

Bureau de votation No. 28, comprenant cette partie bornée au Nord by la rue Marion; au Sud par la rue Eugénie; à l'Ouest par l'avenue Taché, et à l'Est par la rue Des Meurons—Au No. 89, rue Horace.

Bureau de votation No. 29, comprenant cette partie bornée au Nord by la rue Marion; au Sud par la Rivière Rouge; à l'Ouest par la Rivière Rouge, et à l'Est par l'avenue Taché—A la maison J. Dagg, 191 avenue Lorne.

Bureau de votation No. 30, comprenant la partie bornée au Nord par la rue Eugenie; au Sud par les rues Oak et Dubuc, à l'Ouest de l'avenue Taché, et à l'Est de la rue Des Meurons—A ou près du No. 84, rue Kittson.

Bureau de votation No. 31, comprenant la partie bornée au Nord de l'avenue Marion et au Sud des limites de la cité, à l'Ouest de la rue Des Meurons et à l'Est de la Rivière la Seine—A ou près des coins des rues Dubuc et Des Meurons.

Bureau de votation No. 32, comprenant la partie bornée au Nord de l'avenue Oak et de la rue Dubuc au Sud de la Rivière Rouge et les limites de la cité, à l'Ouest de l'avenue Taché, et à l'Est de la rue Des Meurons—Au No. 223, St. Mary's Road.

Bureau de votation No. 33, comprenant la partie de la ville de Saint-Boniface, bornée au Nord par le chemin Youville, à l'Est par le chemin Plessis, à l'Ouest par la Rivière la Seine et au Sud par la limite Sud de la Cité de Saint-Boniface—A la résidence de J. M. Poitras, sur le lot 45, avenue de la Giclais.

Bureau de votation No. 34, comprenant cette partie de la paroisse de Saint-Norbert Sud et les lot 122, excepté la partie des lots 86 à 70, inclusivement, à l'Ouest du right-of-way du C.N.R.—A la maison de C. Leclerc, Saint-Norbert.

Bureau de votation No. 35, comprenant la partie des lots 86 à 70, dans la paroisse de St-Norbert, inclusivement, à l'ouest du Right-of-way du C.N.R. A la maison de S. Laporte, Saint-Norbert.

Bureau de votation No. 36, comprenant toute la fraction du Township 13, Rang 5 Est, et les quatre Rangée de section à l'Ouest, Township 13, Rang 6 Est—A la Chambre du Conseil à Lyall.

Bureau de votation No. 37, comprenant la rangée Est des sections, Township 13, Rang 6 Est, et la moitié Ouest du Township 13, Rang 7 Est—A la Orange Hall, Tyndall.

Bureau de votation No. 38, comprenant les quatres rangée de section dans le Township 12, Rang 7 Est, et la moitié Nord du Township 12, Rang 8 Est; la moitéi Est du Township 13, Rang 8 et tout le Township 13, Rang 8 Est—A la salle municipale Beausejour.

Bureau de votation No. 39, comprenant Township 12, Rang 5 Est—A la maison de Sam Smith, section 15-12-5 Est.

Bureau de votation No. 40, comprenant Township 12, Rang 6 Est—A l'école Sapton.

Bureau de votation No. 41, comprenant toute la partie du Township 11, Rang 4 Est, à l'Est de l'embranchement du C.N.R. au Fort Alexandre—A la maison d'école Nord Springfield.

Bureau de votation No. 42, comprenant toute la partie du Township 11, Rang 4 Est, à l'Ouest de l'embranchement du C.N.R. au Fort Alexandre, du Nord de la Ville de Transcona au magasin de John D. McKinnon sur le chemin de Springfield Nord.

Bureau de votation No. 43, comprenant tout la Ville de Trancona—Au rez-de-chaussée de la salle Somerville, rue Bond, Transcona.

Bureau de votation No. 44, comprenant Township 11, Rang 5 Est—A Oak Bank Hall.

Bureau de votation No. 45, comprenant Township 11, Rang 6 Est—A la maison d'Alex Matheson, Hazel Ridge.

Bureau de votation No. 46, comprenant Township 11, Rang 7 Est, et les deux rangés de section le plus au Sud du ToKnship 12, Rang 7 Est—A la maison d'école, Clover Leaf.

Bureau de votation No. 47, comprenant tout le Township 11, Rangs 8 et 9 Est, la moitié Sud du Township 12, Rang 8 Est—A l'école Eichenfield, section 9-12-8 Est, Lydiatt.

Bureau de votation No. 48, comprenant tout le Township 10, Rang 4 Est, non inclus dans la ville de Transcona—A la maison de A. Van Slyck, section 26-10-4 Est.

Bureau de votation No. 49, comprenant Township 10, Rang 5 Est—A la maison de Peter Hudson, section 21-10-5 Est.

Bureau de votation No. 50, comprenant Township 10, Rang 6 Est—A la maison d'école de Millbrook.

Bureau de votation No. 51, comprenant Township 10, Rangs 7, 8 et 9 Est—A la maison de William Hayes, Queen's Valley.

Bureau de votation No. 52, comprenant Township 10, Rangs 10 à 17 Est, inclusivement—Au magasin de Nikola Locow's, Elma.

Bureau de votation No. 53, comprenant Township 11, Rang 10 à 17 Est, inclusivement, et les deux ranges de sections Sud dans le Township 12, Rang 11 à 17 Est, inclusivement—Au magasin de W. Wilson, Whitemouth.

Bureau de votation No. 54, comprenant les quatre rangées Nord de sections dans le Township 12, Rang 11 à 17 Est, inclusivement et tout le Township 13, Rangs 11 à 17 Est, inclusivement—A la maison de David Ans, section 22-12-11 Est.

Bureau de votation No. 55, comprenant Township 12, Rangs 9 et 10 Est, et Township 13, Rangs 9 et 10 Est—A la maison d'école de Molson, Molson.

Bureau de votation No. 56, comprenant toute la partie de la paroisse de Kildonan, à l'Est de la Rivire Rouge, au Sud du lot 86 comprenant les deux mille et toute cette partie des deux mille en dehors des limites au Sud et à l'Est de la ligne Molson du C.P.R., comprenant aussi tout cette partie des deux mille en dehors de la paroisse au Sud du lot 86 et Nord et Ouest de la ligne du C.P.R. Molson—A l'école Polson.

Bureau de votation No. 57, comprenant toute cette partie de la paroisse de Kildonan, au Sud Est de la Rivière Rouge, au Nord du lot 87 en dedans les deux milles et tout la partie en dehors des deux milles au Nord et Ouest de la ligne du C.P.R. Molson, excepté la partie Sud du lot 86 dans la dite paroisse—A la maison d'école de Kildonan Est.

Bureau de votation No. 58, comprenant la paroisse de Saint-Paul, Est de la Rivière Rouge—A la Salle McGregor, Bird's Hill.

Bureau de votation No. 59, comprenant la paroisse de Saint-Andrews, Est de la Rivière Rouge—A la maison de Wm Swain, lot 151.

Bureau de votation No. 60, comprenant cette partie des paroisses Saint-Clements et St. Peters et la réserve des sauvages connu come St. Peter's Indian Reserve, à l'Est de la Rivière Rouge; la moitié Ouest du Township 14, Rang 6 Est, et la Ville de Selkirk Est, telle qu'incorporée—A la maison d'école de Selkirk Est.

Bureau de votation No. 61, comprenant Township 14, Rangs 7 et 8 Est, et la moitié Sud du Township 15, Rangs 7 et 8 Est—A la maison d'école Ladywood.

Bureau de votation No. 62, comprenant les fractions de Townships 15 et 16, Rang 5 et 6 Est, à l'Est de la Rivière Rouge, le quart Nord Ouest du Township 15, Rang 7 Est, et la moitié Ouest du Township 16, Rang 7 Est—A l'Ecole Liban, Poplar Park.

Bureau de votation No. 63, comprenant le quart Nord Est du Township 15 Rang 7 Est, et la moitié Nord du Township 15, Rang 8 Est, tout le Township 16, Rang 8 Est, la moitié Est du Township 16, Rang 7 Est; et la moitié Est du Township 17, Rang 8 Est—A l'Ecole Thalberg, Thalberg.

Bureau de votation No. 64, comprenant Township 17 et 18, Rang 7 Est; Township 18, Rang 8 Est, et la moitié Ouest du Township 17, Rang 8 Est—A l'Ecole Balsam Bay.

Bureau de votation No. 65, omprenant Townships 14, 15 et 16, rangs 9 à 17, Est, inclusivement—A l'Ecole, Lac du Bonnet.

Bureau de votation No. 66, comprenant les Township 17 et 18, Rang 9 à 17 Est, incluisevent; Townships 19 à 21, inclusivement, Rang 7 à 17 Est, inclusivement, inclus la Réserve de la Bai d'Hudson, la Réserve Indienne du Fort Alexandre et Elk Island—A la maison de Jos. Papineau, Sr., St. Georges.

Bureau de votation No. 67, comprenant Townships 22 à 44, Rangs 7 à 17 Est, située à l'Est du Lac Winnipeg—Au magasin de Arthur Quenelle, Bad Throat.

DIX-NEUF ANS APRES

Le 15 octobre au matin, Guillaume II est arrivé à Constantinople. On lui aura sans doute montré, sur la place de Sainte-Sophie, la fontaine qui commémore son retentissant voyage de 1898, et, en pensée, il aura récapitulé l'oeuvre accomplie.

Il y a dix-neuf ans, il se présentait en postulant et en prophète. Postulant de la concession du Bagdad. Prophète de la Turquie transformée, sous le sceptre du sultan-khalife, en un empire étendu à tout le monde musulman, et régéré par les conseils et les méthodes de 'Allemagne.

Le programme touche à sa fin. Le chemin de fer a été construit de Konia jusqu'au Tigre. Un Allemand est généralisme de l'armée turque dont tous les services sont aux mains d'une mission allemande qui, élevant sans cesse l'âge du le pays de sa population mâle. La service militaire, vide peu à peu marine et l'aviation sont dirigées de Berlin. Les contrats obtenus par la compagnie des chemins de fer de Bagdad en 1903, 1908, 1911—nous ne connaissons pas les plus récents—les clauses des emprunts consentis à la Porte pour mener la guerre et qui, à perte de vue, engagent l'avenir, les traités économiques et administratifs signés au début de cette année, ont transformé la domination ottomane en un vaste protectorat allemand qui, s'il pouvait être sanctionné par la paix, donnerait aux Hohenzollern l'hégémonie de l'Europe.

Tel est l'actif de l'opération germanique. Son passif est terrible; une guerre universelle qui met l'Allemagne en péril de mort et qui, à tout moment, pour commencer, peut annuler les bénéfices de cette opération turque pour laquelle elle a eccepté de si immenses sacrifices.

Pendant les premières années de la guerre, nous n'avons pas estimé à sa valeur la force de la Turquie, animée et conduite par l'Allemagne. D'un bond heureux, sans préparatifs dignes de ce nom, nous avons cru pouvoir l'abattre. L'expédition des Dardanelles, la première aventure de Mésopotamie, ont procédé de cette imprudente conception. Aujourd'hui, nous commettrions une faute équivalente si, passant à l'autre extrême, Orient. Bien des signes l'indiquent: tout arcbouté qu'il est sur les puissances centrales, le vieil édifice chancelle. Pour s'en rendre compte, il n'est besoin que d'examiner la situation en se plaçant a upoint de vue d'un homme d'Etat turc, d'un Talaat, d'un Enver ou d'un Djavid.

La venue du kaiser à Constantinople est en elle-même l'indice qu'une crise assez grave est ouverte. On a beau dire: les temps ne sont pas à des séjours d'agrément sur la Corne d'Or. Depuis près d'une année, les Alliés ont commencé à combattre la Turquie comme il auraient dû le faire dès le début. Ils ont pris les choses par le commencement. L'Angleterre a organisé les puissantes bases que son empire lui fournit contre les pays du sultan: l'Egypte et l'Inde. Grâce à d'immenses efforts, les armées de Gaza et de Bagdad sont aujourd'hui assurées de lignes de communications qui, en valeur, l'emoprtent de beaucoup sur les médiocres chemins de fer hâtivement jetés vers la Mecque et le golfe Persique. Il y a trois semaines sir Stanley Maude, en culbutant l'ennemi sur l'Euphrate, lui a donné un avant-goût de ce qui se prépare pour lui. Tout indique que sir Edward Allenby, pour lequel on a amené l'eau du Nil jusque sur le front de Gaza, va, lui aussi, suivre le mouvement ainsi déclanché. Voici quelques jours la garnison d'Akaba, 500 hommes, se rendait sans combat, à une poignée de soldats anglais. L'Irak Arabi est solidement constitué en province sujette par sir Percy Syke. Et l'action du roi de l'Hedjaz—vivant démenti à ce titre de khalife dont se pare le souverain de Constantinople—se fait sentir sur les sultanats arabes, limites de la Syrie.

Pour résister à l'assaut qui se prépare, les Turcs se tournent vers des rivages du golfe Persique aux Berlin. On leur a envoyé Falkenhayn, des officiers, des services, des experts de tout ordre. Des troupes, il n'en est pas venu ou bien peu. Les approvisionnements accumulés ont été détruits, en grande partie, dans un incendie qui s'est déclaré à Haïdar Pacha, le point terminus du Bagdad, sur le Bosphore. La Porte se plaint du grand allié qui pense beaucoup trop au front russe et néglige la Turquie souffrante. Les Bulgares enverront-ils des troupes? A Sofia, il se peut question. Mais, comme on sait, le Bulgare ne livre pas aisément les batailles des autres.

Pour le Kaiser et pour M. de Kulhmann qui l'accompagne et, dit-on, prolongera son voyage, une fois Guillaume II parti, il s'agit d'obtenir des dirigeants turcs que Guillaume II ait traité la qu'avec le minimum de secours extérieurs, ils déploieront, sous la direction de Falkenhayn, le maximum d'effort contre l'assaillant britannique. L'éclipse militaire de la Russie, saluée avec joie, dans des propos publies par Djemal pacha, par le grand-vizir Talaat pacha et par le secrétaire général du Comité Union et progrès, Midhat Shukri bey, est certes pour leur permettre d'ajouter à leurs arguments. Mais, tout cela dit, l'inquiétude des serviteurs turcs subsiste.

Qu'ont-ils devant eux quand ils interrogent l'avenir? Deux hypothèses également désastreuses. Ou l'Empire ottoman maintient à peu près son unité et, dans ce cas, il reste le vassal de l'Allemagne, qui a maintenu et renforcé cette unité, en possède tous les organes essentiels. Ou l'Empire, morceau par morceau, succombe à la poussée des Alliés, et dès lors il se résout en une collection de provinces vouées à un sort politique différent, toutes les populations hé- turque. Est-il possible de sortir térogènes échappant à la tyrannie de cette impasse? Peut-on penser qu'uneie à l'Allemagne pendant la guerre pour sauver son intégrité suite se dégager en s'appuyant au territoriale, la Turquie pourra endehors sur les peuples qu'elle combat aujourd'hui? Enoncer cette solution—la seule qui, dans l'alliance alemande, puisse assurer l'avenir indépendant du pays—c'est en montrer l'absurdité.

Toutefois, il suit que le meilleur moyen d'ouvrir les yeux des hommes de Constantipole c'est de leur mon trer que le protectorat allemand ne réussit mme pas à sauve gader l'unité de leur pays et de détacher le plus possible de leurs provinces périphériques. Grande est l'obstination de la Porte et grand son aservissement. Mais si les Allemands ne déploient pas de grand effort militaire en Turquie, on ne voit pas coment elle persisterait de bon gré dans une politique qui, même immédiatement, pour ne pas parler de l'avenir, ne lui proment plus aucune satisfaction de vanité.

PERTINAX.

LES VENGEURS DE GUYNEMER

Les aviateurs français forment les escadrilles les plus ardentes, les plus brillantes, les plus vaillantes du monde.

LES "AS"

Guynemer n'est plus, mais déjà nombreux sont les chasseurs qui ne cherchent pas à le remplacer— il est seul en son genre—mais à le venger. Septembre nous a valu de nombreux exploits. Toute une pléiade de nouveaux as a été révélée: après le commandant Masse net de Marancourt, le lieutenant Leps, le sergent Guérin, l'adjudant Herbelin, nous enregistrons, les noms du sergent Montrion, des lieutenants de Turenne, de Sevin et de l'adjudant Hérisson. L'un d'eux, le sergent Montrion ne s'est même pas contenté de la cinquième pièce fatidique, il est passé à sept, abattant quatre avions en une semaine. Notre palmarès des as comprend 40 noms, plus 13 disparus, alors que celui des Boches est de 30 et celui des morts de 33. Les victimes faites par les Français vivants sont de 366 contre 483 par les Allemands, celles des Français disparus de 148 contre 465 par les Boches morts. Et n'oublions pas que notre façon d'homologuer les succès de nos pilotes est beaucoup plus rigoureuse que celle de l'ennemi, puisque nous exigeons trois témoignages, alors que pour l'adversaire tout avion piquant ou vrillant est considéré tombé. Nous pouvons être plus fiers de nos succès que les Boches qui ont porté abattus de nombreux aviateurs qui se portent à merveille.

Parmi ceux des nôtres qui semblent dignes de suivre les traces de nos plus grands champions, il faut citer le sous-lieutenant Madon (16 victoires), l'adjudant-chef Fonck (14), le sous-lieutenant Jailler (12), le sous-lieutenant Lufbery (12), le sergent Boyau (10) et le sergent Guérin (6). Lufbery et Guérin, notamment, n'ont eu que deux pièces homologuées chacun en septembre, mais de l'aveu de tous ceux qui ont opéré avec eux, ils ont remporté sans contestation possible l'un sept, l'autre six victoires. Pourquoi n'ont-elles pas été officialisées?

Parmi les as nouvellement promus, le sergent Montrion a droit à une mention spéciale. Il a sept victoires à son actif et sa première remonte seulement à la dernière semaine d'avril. Il était encore caporal. Fin mai, il abattait son second Boche. Le 26 août, il passait au troisième, qui s'écrasait près de Dixmude. Le 23 septembre, avec le sergent Douanelle, il parvenait, dans le même vol, à vaincre deux avions, dont l'un tombait en flammes, près de Festieux, et l'autre, un biplace, s'effondrait non loin de la. Et le 30 septembre, il réussissait un nouveau coup double, abattant son sixième à lui tout seul et son septième en collaboration avec le lieutenant de Turenne. En moins de huit jours, en deux vols seulement, il avait ajouté quatre pièces à son tableau!

Le lieutenant de Turenne appartient à la même escadrille que Montrion. Lui aussi est allé vite en besogne.

Le 17 novembre 1916, il obligeait un avion allemand à abandonner sa mission, le poursuivait danc ses lignes, et, bien que son adversaire fût descendu très bas, n'abandonnait la lutte qu'après l'avoir vu s'abattre sur le sol. Cette victoire, cependant, n'était pas homologuée, pas plus que celle du 18 mars 1917 où l'ennemi piquait brusquement et s'écrasait près de Filain. C'est seulement dans la dernière semaine d'avril, en même temps que Montrion, que le lieutenant de Turenne se voyait reonnaitre son premier sucès. Il en ajoutait deux au cours du même vol, le 6 juillet: l'un des Boches tombait dans nos lignes. Le 10 août, le lieutenant de Turenne en abattait un autre près de la forêt d'Houthulst et remportait sa cinquième victoire, le 30 septembre, sur un chasseur qu'il descendait avec le sergent Montrion.

Le lieutenant Xavier de Sevin est un pilote électrique, dont les succès sont nombreux. Blessé dans l'infanterie au début de la campagne, il passa dans l'aviation. Le 16 mai 1916, il mettait en fuite un avion ennemi; trois jours après, il en attaquait un autre qui piquait fortement. Le 11 juillet, il tirait, à vingt-cinq mètres, sur un Boche qui glissait sur l'aile, se rétablissait près du sol, passait les lignes à deux cents mètres et tombait à côté de Monthenault. Le vainqueur rentrait l'hélice percée, la commande de mitrailleuse brisée.

Le 26 juillet, il attaquait, au-dessus de Laon, deux fokkers qu'il obligeait à atterir dans leurs lignes, et au-dessus d'Oulches, un L.-V.-G. qui tombait désemparé. Le 15 décembre, il mitraillait des colonnes ennemies en retraite ou en formation de rassemblement vers le bois de Neuville. Pour y parvenir, il descendait à moins de deux cents mètres. Il reconnaissait en même temps les emplacements des troupes adverses et rapportait des renseignements tre-attaque.

précieux permettant d'arrêter une con-

Le 4 mars 1917, avec le maréchal des logis Noguès, il abattait son deuxième avion sur Autrécourt; il triomphait du troisième avec le captaine Auger, le 12 avril; le 16 par un temps très dur, il survolait à très faible altitude les troupes enemies en les mitraillant et rapportait encore des renseignements précieux pour le commandement.

Le lieutenant de Sevin remportait sa quatrième victoire au milieu de juin avec les sous-lieutenants Ortoli et Chaput et ses cinquième et sixième le 30 septembre.

L'adjudant Hérisson est vite devenu un as également. Sa première victoire date, en effet, de la fin de juillet. Auparavant, il s'était signalé, le 24 décembre 1916, en descendant à 100 mètres pour mitrailler des tranchées. Il triompha pour la second fois au debut du mois daoût, puis à la fin de septembre, remporta trois succès en dix jours; le 18, il abattait un avion dans nos lignes près de Damloup, avec le commandant de Marancourt; le 25, il en descendait un autre à côté de St-Mihiel, encore avec le commandant de Marancourt et le lieutenant Vernin; le 27 enfin, sa cinquième victime s'écraisait aux environs de Cumières.

On voit d'après ces quelques renseignements que si nous pleurons Guynemer, nous pouvons avoir confiance en ceux qui ont juré de faire payer cher sa mort aux Boches. ....

Jacques MORTANE,
Dans le "Petit Parisien".

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Chez Nous ET autour de Nous

Il y a 74 polls de votation dans le conté de Springfield d'après la Proclamation de l'Officier Rapporteur, M. R. H. Hamilton.

..Files du *Manitoba* a vendre depuis les 16 drnière années. Prix, $1.50.

M. l'avocat Lacerte donnera dimanche prochain une conférence sous les aupices de l'Union Canadienne.

Partie de cartes mardi prochain chez les Artisans à la Salle Lavoie.
Partie de cartes jeudi prochain chez les Forestiers à la Salle Laurier, Avenue Provencher.

La plus nombreuse assemblée de la succursale des Artisans Canadien-français a eu lieu hier au soir pour rendre honneur à leur estimé chapelain, M. l'abbé Lamy, à son arrivé l'orchestre jouea une marche, et M. le président Potvin ouvrit l'assemblée et présenta un souvenir au nom de la succursale et Mme G. A. Maher au nom du comité des dames. M. le chapelain remercia et félicita la succursale de grandir si surement; parla de l'assurance enfantile encourageant les Artisans d'assurer leurs enfants dans la société qui est purement Canadienne-française plutôt que d'encouragé des compagnie qui ne sont pas des nôtres. Après l'assemblée partie de cartes, goûté et musique. M. le chapelain avait offert un prix qui a été gagné par Mlle M. Baillargeon; consolation, Mlle A. Baillargeon. Le prix gagné par M. A. Beaudry avait été donné par M. A. Beaudette; consolation, M. Bourbonnière. M. G. A. Rocan remporta la jolie "jardinière" en argent qui était raflée durant la soirée. Le 27 novembre aura lieu la fête à la tire "La Sainte Cathérine" et les Artisans seront là.

On organise sous les auspices de l'Association des Eleveurs de Volailes de Saint-Boniface et Saint-Vital un visite au Collège Agricole pour mardi le 27 courant, tous les membres et le public seront les bienvenus ainsi que les dames et demoiselles. Plus amples détails la semaine prochaine.

Depuis lundi le postillion fait la collection des lettres dans les boîtes des rues deux fois par jours: à midi et six heures du soir, mais les lettres dans ces boîtes passent par le bureau de Winnipeg avant d'arriver à Saint-Boniface ceci fais un retard pour notre malle locale de douze heures.

LES CONFERENCES A L'UNION CANADIENNE

C'est dimanche prochain, le 18 courant, à 8 heures p.m., que nous aurons le plaisir d'entendre Mons. l'avocat Henri Lacerte, dans la salle de l'Académie Provencher. Sa conférence est intitulée "Vers un renouveau."

Il y aura foule, et ceux qui désirent avoir les meilleures places sont priés de se rendre de bonne heure.

L'UNION CANADIENNE

Il y a eu une assemblée spéciale du bureau de direction dimanche dernier et un comité spécial a été nommé pour reviser la constitution. Notre président est bon organisateur; il veut mettre l'Union sur un vrai pied d'affaire.

A la demande de l'assemblée annuelle des actionnaires de l'Union, une lettre sera envoyée prochainement, à ceux d'entre eux étant en retard dans leurs paiements sur actions, de bien vouloir se mettre en règle avec le trésorier.

Mr. Alphonse Menu, frère de notre joueur de défense, Armand Menu, a été blessé au front.

Les joueurs de l'équipe de hockey devront courir du Club Catholique à la rue Desmeurons deux soirs par semaine jusqu'à novel ordre.

On annonce que ti-Fred Couture doit commencer à s'entrainer la semaine prochaine.

Patch, notre jouer de défense de l'année dernière, doit se marier lundi, le 19 courant. Il est probable qu'un train spécial ira à Carey la veille du mariage. Afin de laisser Jules seul sur la défense, le train retournera à Saint-Boniface immédiatement après la cérémonie du mariage. Patch, fait attention de ne pas aller sûr la clôture.

Bazar du Sacré-Coeur

Les Dames Patronnesses du Bazar, accusent réception, avec reconnaissance, des objets suivants: Un joli coussin de Mlle B. Olivier, une boîte à serviettes et une boîte à mouchoirs délicatement travaillées à main, dons de Mons. Cowlie de la chorale; une bague avec diamant d'une haute valeur, don d'un ami de la paroisse; dons en argent de M. Desjardins de Saint-Boniface et de Mme Poirier; une paire de bottines données par M. Clovis Bourque; une nappe brodée à la main don de Mme Mainvielle; un pot à chocolat, don de Mme O. Turcot; tout un ameublement de chambre pour poupée, don de M. et Mme Chabot; une thérière à électricité, don de Marshall & Wells, une boîte de pommes don de M. J. A. Laplante; sans compter tout ce qui a été collecté en dehors et qui n'a pas été apporté; ainsi que tous les jolis ouvrages que les doigts agiles des dames s'empressent de terminer, car cette semaine est la dernière avant l'ouverture qui aura lieu lundi prochain le 19 courant à 8 heures du soir.

Si vous êtes curieux, venez, vous serez émerveillés par toutes les admirables e délicieuses choses que les Dames Patronesses réservent comme surprises.

Mais il est inutile de vous inviter à venir par tentation, c'est pour une bonne oeuvre, une oeuvre qui est chère à tout coeur Canadien-français, aussi sommes-nous sûrs de vous y voir tous et toutes.

Donc à la semaine prochaine, semaine qui sera certainement une manne céleste pour la paroisse l'école.

AU CLUB "LE CANADA"

Au grand regret du comité chargé de l'organisation des parties de cartes au club "Le Canada", vendredi dernier un bon nombre de personnes, faute de place, ont du soit s'abstenir de jouer soit se retirer. Ce défaut sera rémédié pour la partie prochaine, c'est-à-dire celle de demain vendredi soir et six tables de plus, s'il est nécessaire, pourront être installées. Les prix de la dernière partie ont été gagnés comme suit: Dames, 1er prix, un tableau encadré offert par la Compagnie Overland Furniture, Mme J. A. Desjardins; consolation, Mlle M. Turgeon: Messieurs, 1er prix, 1 boîte de papeterie offerte par M. L. P. Von Koënig, M. J. A. Senez; consolation, M. J. Magnan. Tombola: prix, une photographie du captaine Deport, inventeur du canon 75, encadrement oeuvre de M. Lecland, un vétéran français de 1870, M. Jos Desautels.

Le programme de la soirée littéraire et musicale du 25 courant, quatrième dimanche de novembre, sera, s'il est possible, plus intéressant encore que celui du dernier dimanche d'octobre. M. R. Zanettin, président du comité ad hoc, s'occupe activement d'en régler les principaux détails. La causerie de M. P. Lardon "Le coeur de l'Europe" portera sur un sujet du plus grand intérêt pour toutes les personnes de nationalité française ou belge, y compris, bien entendu, les Canadien-français.

L'ami Lamarre continue à rosser tous ceux qui le défient au snooëer chaque midi après déjeûner. Ce bon Bergevin et son équipe de cinq ou six en viennent rarement à bout. Que l'on gagne ou que l'on perde, une innocente partie de ce genre, après un bon repas en famille, comme on les donne au club "Le Canada" délasse aussi bien au physique qu'au moral. Vous qui lisez ceci et qui ne connaissez pas la salle à manger du club "Le Canada" essayez: c'est au No. 282 rue Main, en face du Bureau Industriel.

—Communiqué.

BRUXELLES

Le 5 novembre dernier la salle du Cercle Catholique était comble, tout Bruxelles était venu à la soirée de charité patriotique organisée au profit des belges de là bas par les dévouées Ursulines et leurs élèves, avec le concours dela fanfare l'Union. La soirée était présidée par M. le R. Curé. Le programme—15 numéros, dont 3 pièces, une en anglais et chants divers, morceaux de musique, etc —a été rempli parfaitement et vivement applaudi. Des chants nationaux et un bazar ont terminé la soirée. Recette nette: 218 dollars. En décembre prochain nouvelle soirée organisée par les jeunes gens.

THEATRES

Orpheum — Jad et Wyatts "Scotch Lads and Lassies" avec leurs costumes esentiellement Ecossais. Charles Withers présentera "For Pitv's Sake". Herbert Clifton des Ziegfield Follies représentera des Types de Femmes. Il sera accompagné au piano par sa femme. Jim et Betty Morgan, chants et fanfare. Herbert, chiens, bats, coqs et pigeons. Edwin George, comédie. Les Selvolos, fil de fer.

Winnipeg—Ce soir et toute la semaine "The Trail of the Lonesome Pine" "Over the Top" avec vos dollars. Achetez des bonds de la Victoire. Matinées: mardi, jeudi et samedi. Prix: soirées, 15 à 5 cents; matinées, meilleures sieges: 25 cents.

DISPARUE

Disparue depuis trois semaines une jeune fille âgée de 24 ans, teint brun; boîte un peu de lambe droite. Lorsqu'elle a laissé Saint-Boniface, elle portait une jupe blue, blouse blanche et tourmaline noire. Donner tous renseignements à nos bureaux ou téléphonez: Main 5084.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE—Un homme pour faire le feu le matin et le soir, s'adresser au Manitoba.

ON DEMANDE—Un petit garçon pour apprendre la typographie. S'adresser au Manitoba.

A LOUER—Résidence de 9 pièces, moderne et en parfait ordre, avec écurie. Loyer pour le tout $25.00 par mois. 41 avenue Provencher. Aussi résidence de six pièces dans le "Bloc Lamontagne", avenue Provencher. Loyer $15.00 par mois. S'adresser à Ernest Gagnon, Hôtel de Ville. 1

A LOUER—Maison moderne, le numéro 223 rue Dumoulin. S'adresser à A. Gauvin, bureau Le Manitoba.

A LOUER — Maison moderne No. 460 rue Saint-Jean-Baptiste. S'adresser à M. Camille Dussault, Hôtel de Ville. —52

..ON DEMANDE—Un servante. S'adresser à Mme Alphonse Lemay, 169 rue Dumoulin, Saint-Boniface. —49

A LOUER—Chambres à louer. S'adresser au No. 101 rue Masson, Saint-Boniface. —49

A VENDRE—A très bas prix et à termes excessivement faciles: le quart sud-est et la moitié Est du quart sud-ouest 24-9-5 East, (Lorette) Manitoba, sauf le Droit de Passage du chemin de fer. S'adresser à MM. Bernier, Blackwood et Bernier, avocats, 401 Somerset building, Winnipeg.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.